

La réforme de la TVA: un casse-tête

LUXEMBOURG - Il y avait foule, hier, à la conférence sur la réforme de la TVA à la Chambre de commerce. Plus de 250 professionnels sont venus pour comprendre ce qui allait changer en janvier prochain et ont surtout exprimé leurs inquiétudes face à la refonte du système. Le plus gros changement, c'est que la TVA ne sera plus perçue dans le pays où réside l'entreprise

mais dans le pays où ce service est effectué. Vu l'ouverture du Grand-Duché, beaucoup d'entreprises sont concernées. Et si la réforme doit simplifier le règlement de la TVA, les cas particuliers soulevés par les participants montrent que le futur système est loin d'être maîtrisé.

○ **Nouvelle conférence sur la TVA, le 9 novembre, à la Chambre de commerce.**